Spécial "MOTION DE CENSURE"

Vendredi

Supplément "Poing et la Rose" au "Vendredi" n°80 du 23 novembre 1990

La tentative des formations de droite et d'extrême droite pour renverser le gouvernement a échoué. La motion de censure contre la CSG a été rejetée malgré le renfort du Parti communiste ! En mêlant ses voix à celles des députés de droite et d'extrême droite la direction du Parti communiste a pris une lourde responsabilité. Elle a renié l'engagement pris lors des élections municipales.

En mars 1989, socialistes et communistes s'engageaient en effet en ces termes : "Il est clair que les deux partis ne portent pas la même appréciation sur la politique gouvernementale. Mais, en même temps, le Parti socialiste et le Parti communiste, après avoir combattu le gouvernement de droite précédent, confirment leur opposition fondamentale aux formations de droite et d'extrême droite. Ils s'opposeront à toutes les initiatives de celles-ci pour revenir au pouvoir".

En trahissant cet accord la direction du Parti communiste a porté un coup au combat de la gauche.

Le Parti socialiste tient à souligner la gravité de ce manquement à la gauche, en contradiction avec l'histoire des vingt-cinq dernières années.

Pour sa part, le Parti socialiste a toujours appliqué la ligne du rassemblement.

Aujourd'hui, nous dénonçons cette dérive de la direction du Parti communiste qui ne mène nulle part, sinon au repli et à la poursuite du déclin.

Le Parti socialiste appelle ses premiers secrétaires fédéraux, ses maires, ses présidents de conseils régionaux, ses présidents de conseils généraux, et les présidents des groupes socialistes, à prendre à témoin l'opinion du mauvais coup porté au rassemblement de la gauche.

Les socialistes demeurent fidèles à la parole donnée. Il n'y aura pas, de notre fait, rupture des accords locaux conclus en application de la déclaration commune du 12 janvier 1989.

Nous maintiendrons le cap du rassemblement ; tel est le sens des états généraux de la gauche. Dans les prochaines semaines, nous appellerons toutes ses composantes à se mobiliser pour fixer à la fin de l'année 1991 les priorités, objectifs et réformes qui permettront une nouvelle dynamique de la gauche des années 90.

Texte adopté par le secrétariat national du 20 novembre 90 sur mandat du Bureau exécutif

Rappel de la déclaration commune PS-PC

Les délégations du Parti socialiste et du Parti communiste français, dirigées par Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste et Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, se sont réunies le 12 janvier 1989... (*)

... Dans des milliers de communes, et en particulier dans les dizaines de grandes villes où ils exercent ensemble la direction municipale, socialistes, communistes, radicaux de gauche, démocrates et républicains, donnent l'exemple de ce que peut apporter à nos concitoyens une gestion communale de progrès...

... Le Parti communiste français et le Parti socialiste souhaitent la constitution de listes communes pour atteindre partout ces objectifs, pour réélire ou élire des municipalités de gauche, avoir un maximum d'élus socialistes et communistes, battre la droite et l'extrême droite ou les faire reculer.

Il est clair que les deux partis ne portent pas la même appréciation sur la politique gouvernementale. Mais, en même temps, le Parti socialiste et le Parti communiste, après avoir combattu le gouvernement de droite précédent, confirment leur opposition fondamentale aux formations de droite et d'extrême droite. Ils s'opposeront à toutes les initiatives de celles-ci pour revenir au pouvoir.

Dans le même esprit de lutte contre la droite et pour promouvoir, au niveau communal, une politique de progrès, le Parti socialiste et le Parti communiste appellent leurs instances fédérales et locales à rechercher partout un accord pour la composition des listes communes.

Ces listes seront bien évidemment ouvertes à tous ceux, radicaux de gauche, démocrates et républicains de progrès qui, sur la base d'un tel rassemblement à gauche, accepteront les termes d'un programme municipal de gestion pour les six années de mandat...

Paris, le 12 janvier 1989

(*) Les délégations étaient également composées de : Paul Laurent, Jean-Claude Gayssot, Madeleine Vincent, Jackie Hoffmann, Jean Wlos, pour le PCF ; d'Henri Emmanuelli, Marcel Debarge, Gérard Collomb, Alain Richard, Michel Charzat, pour le PS.

Principaux extraits des discours de Pierre Mauroy et Michel Rocard
Leur intégralité sera publiée dans "PS Info"

DISCOURS DE PIERRE MAUROY

Il vous fallait, Mesdames et Messieurs de l'opposition, de bien graves et bien urgentes raisons pour tenter de censurer le gouvernement à un pareil moment, dans un tel contexte, et sur ce sujet là.

Oui, moment bien paradoxal !

Aujourd'hui même, à Paris, trente-quatre Etats sont réunis. Ils vont acter d'une idée neuve en Europe : celle de la paix et des libertés établies sur l'ensemble du continent. On sait le rôle de la France dans la tenue de cette conférence. Voulez-vous réellement que ce jour soit celui de la censure du gouvernement ?

Bien entendu, il y sera question de la montée des tensions au Moyen-Orient où, selon l'expression même du président de la République "La crise se rapproche dangereusement du point critique."

Au moment où nous débattons, faut-il le rappeler, nos soldats foulent le sable du désert d'Arabie, notre marine croise dans le Golfe, notre aviation est en alerte. Et nous savons tous, en dépit des jeux d'annonce de Bagdad, dans quelle situation nous pouvons nous retrouver d'un jour à l'autre.

Voulez-vous que ce moment nous surprenne au milieu d'une crise gouvernementale ?

Est-ce cette image-là que vous voulez donner au monde ? Est-ce cette image-là que vous voulez donner ce soir à Monsieur Bush, à Monsieur Gorbatchev, aux chefs d'Etats d'Europe ?

Depuis cent neuf jours, la France œuvre pour la paix au Moyen-Orient. Vous avez il y a deux mois approuvé une politique ancrée dans la fermeté mais disponible pour une solution négociée. A New York, François Mitterrand a défini devant l'assemblée générale des Nations Unies les grandes phases d'un règlement global. Cette démarche a reçu l'assentiment de nos alliés et suscité l'espoir dans le monde arabe. Telle est la politique du gouvernement. Est-ce cette vocation de la France en faveur de la paix que vous voulez censurer ?

Et, dans quelques jours, vont s'engager les conversations préparatoires des conférences intergouvernementales pour l'union économique et monétaire. Vous en connaissez les données. Elles ne nous divisent pas nécessairement. Souhaitez-vous vraiment, à ce moment, censurer le gouvernement ?

D'ailleurs, dans un tel contexte, y tenez-vous vraiment à cette censure ? Son rejet va vous affaiblir. Et son adoption vous laisserait totalement désemparés.

Quel embarras ! Vous seriez incapables de proposer une nouvelle majorité. L'un des vôtres, et non des moindres, l'avouait il y a peu. Et, en cas de dissolution, que diriez-vous donc à vos électeurs, face à la pression du Front national ?

Et, au fond, tenez-vous vraiment à censurer le gouvernement sur la contribution sociale généralisée ? J'ai lu votre motion. Edifiante lecture ! Vous n'osez même pas vous inscrire contre le principe de la contribution. Vous vous limitez à censurer la forme. Vous n'allez pas au-delà d'une condamnation de la méthode. Comme si le texte de la motion de censure était le reflet de votre impuissance. Qu'elles ont dû être difficiles à recueillir, ces trois signatures !

Ce gouvernement, vous ne souhaitez pas réellement le renverser. Mais vous cherchez à l'affaiblir. Vous voulez - et tout est là - profiter des circonstances. Vous tentez, comme le faisaient les corsaires jadis, de profiter de la tempête pour rechercher à votre bénéfice "la fortune de mer". Mais cela va se retourner contre vous !

Que voulez-vous donc censurer ? La politique économique ? Malgré la hausse du pétrole, le gouvernement a maintenu le cap. L'inflation est maîtrisée. Les grands équilibres sont saufs. Et, mieux encore, nous avons pu, au cours de cette période, resserrer nos taux d'intérêts avec ceux de l'Allemagne. La perspective sociale pourrait être meilleure, mais elle sera maintenue en dépit de l'incidence du conflit du Golfe. L'adoption tout à l'heure de la contribution sociale généralisée en témoignera.

Que voulez-vous donc censurer ? L'attention du gouvernement à l'égard de la crise lycéenne ? Reconnaissons au moins entre nous, que lorsqu'il s'agit de la jeunesse, l'interpellation ne s'adresse jamais au seul gouvernement mais à toutes les formations du pays.

Le changement du monde se lit sur le visage de ses jeunes. Les jeunes d'aujourd'hui, devenus adultes plus tôt, aspirent désormais à davantage de responsabilités. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dans les années 60, le général de Gaulle avait donné son rôle au Haut Comité pour la jeunesse. Et nous l'avions suivi. Monsieur Giscard d'Estaing avait abaissé l'âge de la majorité. Et nous l'avions voté.

L'histoire se poursuit et s'accélère avec les lycéens. Je pense qu'en ce domaine l'action personnelle menée par le président de la République, le Premier ministre, le ministre de l'Education nationale et le ministre de l'Intérieur, que je n'oublie pas, mérite bien autre chose que la censure. En ce qui nous concerne, nous adressons plutôt nos félicitations à ceux qui n'ont pas cogné sur les jeunes, qui ont su écouter et répondre à leurs préoccupations.

De plus, quand un gouvernement, celui de Michel Rocard, ce fut aussi le cas de celui que j'ai animé et de celui de Laurent Fabius, consacre la priorité des priorités à la formation,

quand le budget de l'Education nationale devient le premier budget de la nation,

quand les lycées accueillent, en quatre ans, trois cent trente mille élèves supplémentaires,

de tant de transformations profondes et d'évolutions favorables, il est bien naturel que découlent de nombreuses complications liées à une crise de croissance.

Et il est légitime que le gouvernement les prenne en considération. Cela a été fait cette semaine après des heures de concertation. Nous nous en réjouissons. Dans ce domaine encore, je le répète, le gouvernement mérite bien autre chose que la censure.

Enfin, Mesdames et Messieurs les censeurs, observez que cette jeunesse qui défile a un double visage. Elle est

malheureusement le miroir d'une société façonnée par la loi du marché sans limite que vous voudriez nous imposer et dont nous ne voulons pas. Cette jeunesse, qui vient des banlieues, est la jeunesse d'une société à deux vitesses : ici, l'opulence et l'aisance des centres des villes ; là, la gêne et la misère des quartiers périphériques.
La gauche a trop lutté durant ces années pour s'en satisfaire. Elle a d'ailleurs engagé un immense effort, dès 1981. Et les statistiques les plus récentes de la Communauté européenne nous montrent que la France est le pays où la pauvreté a le plus reculé entre 1981 et 1985, alors que c'est en Grande-Bretagne qu'elle a, dans le même temps, le plus progressé.

Et, depuis, la France a poursuivi son action : lutte contre la grande pauvreté avec le Revenu minimum d'insertion, Monsieur le Premier ministre ; mesures en faveur du logement des plus démunis, avec votre loi, Messieurs Delebarre et Besson ; dispositions limitant l'endettement excessif des ménages, avec votre action, Madame Neiertz.
Effort encore insuffisant. Effort qu'il faut prolonger avec des dispositions législatives limitant la ségrégation sociale dans les villes.
Cet effort que nous menons n'est d'ailleurs pas nouveau. Il a commencé au début du siècle aux côtés d'un prolétariat miséreux qui submergeait des villes entières. De nos jours, la ségrégation et la pauvreté se réfugient en périphérie. Ce n'est pas une raison pour les ignorer.
Cet effort n'a pas été celui des seuls socialistes. Il est toujours une œuvre collective où se retrouvent des hommes de bonne volonté venant de différents horizons politiques, associatifs, religieux et caritatifs.
Sans doute est-il aujourd'hui mieux relayé par l'Etat. On connaît l'action menée sous votre présidence, Monsieur le Premier ministre, par le Conseil national des villes, dont les deux vice-présidents, André Diligent, maire de Roubaix, et Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay, donnent un écho dépassant très largement le cadre de nos frontières.
Cette action, nos collègues communistes la connaissent bien. Ils la vivent dans leurs communes. Et je m'étonne de les voir mélanger leurs suffrages avec ceux qui se résignent à la sélection par l'argent. Allez-vous ce soir porter vos voix au secours des tenants de ce libéralisme ravageur contre lequel nous luttons ensemble depuis tant d'années ?
Elle est là, la contradiction de votre censure. Vous vous exposez à une immense incompréhension. On ne rompt pas si facilement avec son histoire.
Evitez de vous égarer dans une voie qui ne vous mène nulle part. En censurant le gouvernement, c'est votre propre combat que vous censurez. Et c'est même l'exigence que vous avez eue à notre égard pendant tant d'années que vous allez censurer.

Comment allez-vous expliquer à votre électorat que vous avez mélangé vos voix avec ceux qui ont privatisé, cassé les grèves et brisé dans le drame le mouvement étudiant de l'hiver 1986 ?
Comment allez-vous dire à un couple de smicards que vous rejetez la contribution sociale généralisée, les privant ainsi, dès 1991, d'un gain de pouvoir d'achat de 1.000 francs ?
Tout cela, je l'ai écrit à votre secrétaire général afin que les choses soient claires entre nous.

Alors, que voulez-vous censurer, Mesdames et Messieurs les censeurs ? Si ce n'est pas la politique étrangère du gouvernement, si ce n'est pas sa politique économique, si ce n'est pas sa politique lycéenne ? La contribution sociale généralisée ! Alors, expliquons-nous.
En tout cas, vous ne pourrez pas censurer le manque de courage du gouvernement. Notre protection sociale est l'une des meilleures du monde. C'est elle qui permet que la France soit actuellement placée au troisième rang mondial pour le gain d'espérance de vie. Depuis quinze ans, ce gain annuel pour les personnes âgées a été multiplié par quatre. Mais ce succès a sa rançon. Et cette rançon s'appelle adaptation nécessaire, réformes indispensables.
Eh oui, la protection sociale a changé depuis 45 ans. C'est vrai en particulier pour la santé, pour les retraites. Le système s'adressait aux salariés, aux seuls salariés. Il s'agissait d'un salaire différé. Mais cette couverture sociale a fait des envieux. A juste titre. Et le progrès social a précisément voulu que l'on élargisse progressivement le nombre de bénéficiaires. Cela ne peut que nous réjouir.
Mais, dès lors, se sont posés les problèmes de financement que vous connaissez bien. Il a fallu s'adapter sans cesse. Les socialistes l'ont fait, en déplafonnant les cotisations maladie, famille, accidents du travail... Mais il était normal d'aller jusqu'au bout de cette logique. Et c'est bien le sens de la contribution sociale généralisée.

Faire participer à l'effort au-delà des seuls salariés tous ceux qui bénéficient du système, c'est à l'évidence ce qu'il fallait faire. Et ce qui est réclamé depuis bien longtemps par beaucoup d'entre vous. Je n'aurai pas la malice de citer ici vos déclarations très fermes que nous avons d'ailleurs appréciées parce qu'elles allaient dans le sens de l'intérêt général.
Je ne néglige pas les interrogations que fait naître la réforme chez tous ceux qui ont la responsabilité de la gestion du système de protection sociale. J'ai encore en mémoire les revendications de toutes les organisations syndicales qui voulaient y être associées davantage.
Mesdames et Messieurs les censeurs, asseoir le financement de la protection sociale sur l'ensemble des revenus, cela mérite-t-il la censure du gouvernement ? Allons donc !
La contribution sociale généralisée est une nécessité. Elle appelle, bien sûr, d'autres réformes. Certains nous disent : ce sera l'occasion d'augmenter les cotisations. Mais enfin, pas de faux-semblant ! Ou bien nous serons capables de maîtriser l'évolution des dépenses de santé, et le mode de financement nouveau et moderne sera mieux à même de fonctionner que l'ancien. Ou bien nous serons obligés, tous, d'un commun accord, d'augmenter soit les cotisations par simple décret, soit la contribution sociale généralisée, après un débat devant le Parlement, où vous serez concernés !

Aucun argument, mes chers collègues, ne me paraît de nature à retarder l'adoption de la réforme que nous examinons.
Si nous n'adoptions pas cette amorce de réforme qui, désormais, aurait le courage de remettre l'ouvrage sur le métier ? Qui aurait l'audace de s'attaquer aux conservatismes, de bousculer les frilosités, de rompre avec les habitudes, pour enfin engager cette réforme du financement de la protection sociale que vous savez indispensable ?

Le vote interviendra dans un certain climat. A ce gouvernement, on a reproché tout et le contraire de tout, d'être trop rigoureux et pas assez rigoureux, trop actif et pas assez actif, trop réformateur et pas assez réformateur. Et cela participe du débat parlementaire normal.

Mais ce vote intervient aussi dans un climat de dramatisation entretenue. Dramatisation qu'il faut combattre. Car elle aveugle et masque les vrais problèmes de la France d'aujourd'hui.

La France ne traverse pas une crise de régime. N'abusons pas des mots ! Mais elle doit affronter un avenir difficile à déchiffrer dans une période où la perception de la solidarité collective s'est affaiblie. L'y aider, telle est la plus haute vocation des parlementaires que nous sommes. Quelles que soient nos divergences. Et majorité comme opposition ont leur rôle dans ce débat.

En revanche, la démocratie refuse que l'on se complaise dans les miasmes et le climat délétère.

C'est vous que vous censurez moralement quand vous persistez à blesser et salir, comme vous le faites semaine après semaine. En vous parant, de plus, du voile de l'hypocrisie.

Les Français ne seront pas dupes.

La loi sur le financement des partis politiques sera considérée dans quelques années comme une des grandes lois de la République. Elle a mis un terme à de vieilles pratiques dangereuses pour la démocratie et pour tous les partis, quels qu'ils soient, sur tous les bancs de cette assemblée ! Qui oserait ici se lever et affirmer avoir financé ses campagnes sur ses seuls fonds personnels ?

Alors, pourquoi cette censure ? Sans doute parce qu'elle est le paravent commode des divisions de la droite. Et, comme beaucoup de Français, j'ai constaté qu'il ne suffisait pas à Monsieur Chirac et à Monsieur Giscard d'Estaing de plusieurs mois de palabres sur les primaires pour s'entendre. Il a fallu l'ambiance aussi réchauffante qu'éphémère d'un plateau de télévision. Et vous ne me ferez pas croire que la reculade d'un jour peut mener à "la marche du siècle" !

A un moment où la France doit franchir de nouvelles étapes, préparer de nouvelles réformes, à un moment où les utopies et les idéologies sont mises en question, notre responsabilité est d'affirmer les nouveaux choix d'un destin collectif.

Le monde l'attend de la France qui a, dans l'histoire, démontré sa capacité à faire surgir les idées et à mobiliser autour d'elle les politiques et les intellectuels.

Nos concitoyens l'attendent de nous parce qu'ils ont besoin de perspectives et de projets.

Monsieur le Premier ministre, je vous apporte le soutien du groupe socialiste parce que votre gouvernement est à la hauteur de tels défis.

Le vote qui va suivre ce débat va vous donner l'occasion de reprendre un nouveau souffle pour préparer la contre-offensive.

La Nouvelle Revue Socialiste

La revue des débats idéologiques du Parti propose, dans son dernier numéro, une réflexion sur la social-démocratie et l'Europe de l'Est. Des penseurs, des universitaires, des responsables du Parti prennent la parole, proposent leurs analyses. 190 pages à lire et à réfléchir.

A. Bergougnoux, B. Coriat, G. Fuchs, P. Guidoni, J. Julliard, P. Juquin, T. Mandon, G. Martinet, P. Mauroy... et bien d'autres ont apporté leur éclairage sur ces nombreuses questions.

NRS

BULLETIN D'ABONNEMENT
à renvoyer à : "NRS"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom.....Prénom.....
Adresse : N°.....Bât/Esc : .....
Rue : .....
.....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....
.....
Ci-joint paiement pour : |__| abonnements à 215F =.....
|__| abonnements de soutien ou étranger et outre-mer à 310F =.....
Soit au total :.....F

DISCOURS DE MICHEL ROCARD

Lorsqu'une motion de censure cesse d'être un rite périodique pour devenir un instant de vérité, chacun doit mesurer ce que signifierait et ce qu'entraînerait l'obligation faite au Premier ministre de remettre au président de la République la démission de son gouvernement. Pour la premiere fois, quatre des cinq groupes de cette assemblée ont annoncé leur volonté de renverser le gouvernement. Le gouvernement, ne bénéficiant du soutien assuré que d'une majorite relative, l'issue est incertaine comme elle ne l 'avait plus jamais été depuis 1962. Indépendamment du contexte, national et surtout international, c'est un acte grave auquel je suis sûr que chacun d'entre vous a réfléchi et sur lequel vous comprendrez que j'apporte ma propre contribution.

A ce titre, je ne vais pas revenir sur ce que j'ai déjà dit tant de fois à propos de la contribution sociale généralisée.

Je préfère prendre un peu de recul et vous parler de vous, de nous et de notre pays.

Nous sommes aujourd'hui une puissance grande de ses ambitions et de ses atouts, moyenne par ses capacités actuelles et qui a fait le choix de vivre dans une économie ouverte.

Une puissance moyenne, dans une économie ouverte, cela nous donne évidemment plus d'ambition que si nous n'étions qu'une petite nation et cela nous donne plus de devoirs et de responsabilités que si nous prétendions nous développer en niant le monde exterieur.

Mais cela fait aussi peser sur nous des contraintes, cela impose des exigences. On peut les déplorer et les trouver injustes. On ne peut pas les ignorer.

Or, dans le domaine économique, le gouvernement que je conduis depuis deux ans et demi a su, je crois, tirer tout le parti possible d'une situation qui n'était jugée facile que par ceux qui n'en avaient pas la responsabilité.

La croissance a été maintenue à un niveau élevé. Les investissements ont sensiblement repris malgré les accidents boursiers. Si les prix suscitent une inquiétude accrue du fait principalement de la crise du Golfe, ils restent bien maîtrisés, comme en témoigne la comparaison avec la RFA.

Ce sérieux, cette rigueur, dont Pierre Bérégovoy, dans le cadre de ses responsabilités, est le gardien vigilant, sont venus couronner les efforts des Français. Ils ont permis d'obtenir deux résultats considérables : d'une part la création d'environ 800.000 emplois à ce jour, d'autre part une augmentation moyenne de pouvoir d'achat certes modeste en pourcentage-à peu près 2%-, mais d'autant plus réelle que payée en franc fort. En outre, elle inversait la pente, précédemment à la baisse.

Ce sont là des données incontestables. Nous n'en revendiquons pas seuls tout le mérite. Mais vous aurez quelques difficultés à faire croire à quiconque que nous n'y soyons pour rien ou pas grand chose.

Les Français en sont d'ailleurs convaincus au fond d'eux-mêmes et au-delà des insatisfactions passagères. Et j'en veux pour preuve que si, depuis trente mois, des conflits spectaculaires ont marqué nos mémoires, il n'en reste pas moins que le nombre de journées de travail perdues pour faits de grève depuis deux ans est de loin le plus faible qu'un gouvernement ait pu constater depuis plus de trente ans. C'est là un fait. Il est objectif. Il n'est pas indifférent.

Les résultats de notre économie, pour insuffisants qu'ils soient encore, restent très encourageants.

Ils doivent beaucoup à l'œuvre de redressement courageusement entreprise à partir de 1982-1983. Le Parti communiste, alors présent au gouvernement, avait pris sa part de l'effort nécessaire. C'etait prometteur. Etait-ce trop pour son appareil dirigeant ? Je ne sais. Mais il a, a cette époque, fait la preuve de son sens des responsabilites et, en un mot, de son sens de l'intérêt national. Ce qui n'est pas une notion floue : cela veut dire l'intérêt de tous, y compris de ceux qu' il représentait dans le corps social. Au bout de deux ans, l'appareil communiste a fait une volte-face brutale et préfère le confort du refus. Que cet appareil l'assume aujourd'hui comme hier, c'est son affaire.

C'est le confort de la facilité que la droite a choisi de 1986 à 1988. Aucune reforme de fond n'a été engagée et les seules grandes mesures prises furent purement négatives : suppression de l'impôt sur la fortune et bouclage des budgets grâce à la vente à l'encan que furent les privatisations.

Cela ne lui a d'ailleurs pas évité, si je me souviens bien, deux dévaluations en deux ans, tandis qu'après deux ans et demi, Pierre Bérégovoy a su n'en faire aucune. Il reste que nous n'en sommes certes pas quittes avec les difficultés.

La convalescence dure toujours et la dureté du climat international ne la facilite pas. Le déficit de notre balance des paiements industriels en témoigne. La poursuite de l'effort est toujours nécessaire sauf à ruiner tous les efforts, ce que les Français, et singulièrement les salariés, ont accompli depuis sept ou huit ans.

Bref, seule la démagogie peut donner à croire aux illusions et j'observe d'ailleurs que ni de part ni d'autre n'existe une politique alternative qui soit à la fois globale et crédible.

Le gouvernement, dès lors, entend poursuivre l'œuvre qu'il a engagée, et la poursuivre avec opiniâtreté.

Bien que confrontés à une situation parlementaire délicate, nous avons, par la loi et souvent sans tintamarre, fait adopter des réformes qui s'attaquent au fond des problèmes. J'en rappellerai quelques-unes.

Celles, d'abord, qui touchent à la vie quotidienne des gens. Qu'il s'agisse du désendettement, des menaces ou du contrat de construction des maisons individuelles, des rapports locatifs ou du droit au logement des plus démunis, de la lutte contre l'exclusion des handicapés ou de l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, qu'il s'agisse encore de l'indemnisation des victimes d'infractions ou de la lutte contre les ravages du tabagisme et de l'alcoolisme, vous avez légiféré pour améliorer la vie quotidienne des Français.

Celle du monde du travail, bien sûr, a aussi été au cœur de notre action, par la création du conseiller du salarié qui compense la sous-representation syndicale dans les petites et moyennes entreprises, par l'instauration de cette seconde chance donnée à tous qu'est le crédit-formation et que les pays étrangers nous envient, par la loi sur le licenciement économique qui a réglé un problème recurrent depuis vingt ans, et encore par la lutte contre le travail précaire.

La modernisation économique a aussi eu son lot. Qui, sinon nous, a eu non seulement le courage d'entreprendre la reforme des PTT mais aussi l'efficacité de la mener à bien sans drame ? Qui est parvenu à renforcer, en accroissant les pouvoirs de la COB, la transparence des marchés financiers, à opérer le changement de statut de Renault, et à réformer l'intéressement des travailleurs ? Qui a entrepris l'indispensable réforme des professions juridiques et judiciaires et celle sur la transparence et la régularité des procédures de passation des marchés ?
Est-il besoin de rappeler, en matière de justice sociale, la création du revenu minimum d'insertion et le retablissement de l'impot de solidarité sur la fortune ?
Et j'aurais garde d'oublier, au nombre de nos fiertés, la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Elle a tourné une page des plus anciennes et des plus déplaisantes de notre vie publique. Alors on peut, comme certains se complaisent à le faire, agiter des remugles et chercher à polluer l'avenir au nom d'un passé révolu.
Mais, déja, deux associations de financement de parti politique, l'une à droite, l'autre à gauche, ont été agréées. D'autres le seront rapidement. La transparence du financement de la vie publique en sera, j'en suis sûr, durablement et fermement assurée.

Je réaffirme ici que le personnel politique, dans son écrasante majorité, est d'une intégrité scrupuleuse. Ceux qui y ont manqué et qui auraient pu s'enrichir sont et seront poursuivis. Et c'est là l'engagement d'un chef de gouvernement qui, sa vie durant, n'a jamais dissocié l'action politique de sa dimension morale. Mais alors, qu'on laisse les autres tranquilles, où qu'ils soient, où qu'ils siègent, et qu'on laisse retomber les miasmes d'une époque heureusement révolue dont l'évocation constante ne sert que les ennemis de la démocratie.
Et puisqu'il me faut rappeler l'œuvre réformatrice du gouvernement, dois-je encore mentionner, dans le domaine des libertés, celle, en cours, du Code pénal et celle, accomplie, de la détention provisoire, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le révisionnisme, la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue ? Et la réforme de l'internement psychiatrique, périodiquement demandée par tous depuis plus de cent ans et que nous seuls avons réalisée.
Encore ne s'agit-il ici que des réformes législatives. D'autres sont intervenues par des voies différentes qui ne sont pas moins importantes. La refonte de la grille de la fonction publique, que personne n'avait osé engager, la vaste négociation sur les bas et les moyens salaires qui progresse au rythme prévu, le renouveau du service public, l'aménagement de la région parisienne et, plus récemment, la tentative engagée, notamment, à travers une première convention-cadre de maîtrise sérieuse et réelle des dépenses de santé et la perspective ouverte d'un "Grenelle" des retraites.
Cette rubrique concerne aussi les initiatives multiples que nous avons prises dans le domaine de la défense de l'environnement avec, pour m'en tenir au plan international, la renégociation du traité de l'Antarctique ou l'appel de La Haye pour la création d'une autorité mondiale dotée de véritables pouvoirs.
Et à ceux qui vont s'unir pour voter la censure, je rappellerai également la politique européenne qui a connu plus d'impulsions positives avec les socialistes qu'avec quiconque. Là est notre avenir. Le président de la République y consacre tous ses soins. Il l'a déjà fait sans beaucoup d'entre vous. Il continuera malgré vous.
On n'a pas non plus oublié, outre-mer, la paix restaurée en Nouvelle-Calédonie, le développement de la coopération régionale rendu possible grâce au crédit retrouvé de la France, la modernisation des statuts de Mayotte et de la Polynésie française, la rapidité de reconstruction de la Guadeloupe après le cyclone Hugo, l'extension aux DOM de la législation sur les catastrophes naturelles, les avancées progressives vers l'égalité sociale, en un mot l'équilibre réalisé entre les moyens du développement, la responsabilité et la dignité pour nos compatriotes d'outre-mer.

Certes, toutes ces réformes qui sont en cours ou déjà derrière nous, on n'en entend guère parler, non parce qu'elles ne se font pas mais parce qu'elles réussissent. Au contraire, rappelez-vous voilàa dix ans à la même époque, la loi Peyrefitte qui défrayait la chronique. En a-t-on assez parlé ? Elle a nourri la polémique pendant des mois puis, votée le 2 fevrier 1981, elle a été abrogée aussitôt après sans jamais être entrée en application.
C'est typiquement le genre de démarche que je refuse, et dont nous avons connu trop d'exemples. (...)
Faut-il réformer ? Certes oui, tout le monde en convient. Il est même fréquent que l'accord existe aussi sur l'objet de la réforme, voire sur les mesures qu'elle implique. Mais dès qu'il faut passer à l'acte, tout cela s'évanouit. La crainte, la frilosité, les arrière-pensées déferlent pour balayer sur leur passage tout ce qui n'est pas assez solidement arrimé.
La seule réforme que l'on accepte spontanément, c'est celle qui pèse d'abord sur le voisin.
Et je tiens à vous dire, et à travers vous à dire aux Français, que si, dans ce pays, on consacrait au succès des réformes seulement 10% de l'énergie dépensée à les combattre, notre pays pourrait être en tête de toutes les nations modernes et ses habitants vivraient dans beaucoup plus de prospérité. (...)
Deux activités se sont érigées en grands sports nationaux : demander des réformes en général, puis tenter de mobiliser pour faire obstacle à chacune en particulier.

Le registre est alors simple et la majeure partie des opposants opte entre deux attitudes : demander le retrait ou demander l'impossible. Souvent, d'ailleurs, on parvient aisément à cumuler ces deux exigences en nous disant tout simplement : ou vous ne devez rien faire ou vous devez atteindre l'inatteignable et, bien sûr, tout de suite ! Mais engager une réforme durable, difficile, ambitieuse, pas question ! Chacun s'opposera en disant que c'est trop, ou trop peu !
Regardez donc à droite. Y en avait-il, des projets de réforme !
C'etait sans doute de beaux projets, si beaux, même, qu'on a préféré les garder à l'état de projets.
Certes, vous avanciez, mais dans quelle direction ? Vous avez pris deux excellentes mesures -je le reconnais volontiers-, opportunes, applaudies, y compris par nous, lorsque vous avez renoncé à deux projets de loi imprudents, sur l'université et la nationalité, qui, outre leurs effets désastreux sur le moment, ont eu pour conséquence de compliquer durablement les problèmes qu'ils prétendaient résoudre.
Vous dites aujourd'hui de la CSG que vous avez toujours été favorables à son principe mais que vous réfutez la traduction

que nous lui donnons. Que ne l'avez-vous faite vous-mêmes ? Vous vous êtes, en son temps, déclarés partisans du revenu minimum d'insertion. Que ne l'avez-vous instauré vous-mêmes ? Vous vous déclarez aujourd'hui fervents partisans de la décentralisation. Que ne l'aviez-vous decidée vous-mêmes ou à tout le moins votée quand nous l'avons décidée ?
Quand vous parlez d'immobilisme, je vous sais donc experts. Mais, heureusement, nous sommes là pour réparer vos omissions.
D'ailleurs, vous prétendez nous censurer alors que vous devriez souhaiter notre maintien durable.
Songez-y, c'est un de vos dirigeants les plus éminents, même s'il ne siège plus ici, qui dit de vous que vous n'êtes pas prêts a gouverner. J'en suis assez d'accord mais, moi, j'aurais pris soin de le dire d'une manière moins désobligeante à votre égard.
Mais il y a plus. Si nous n'étions pas là pour vous permettre un minimum de retenue, jusqu'à quels excès de violence n'iriez-vous pas entre vous ? déjà, une échéance prévue pour dans cinq ans seulement vous déchire. (...)

Le Parti communiste, lui, n'a pas cette difficulté. Tout à ses problèmes, il continue à prétendre les traiter comme si le monde extérieur n'existait pas.
Il avait besoin de nous censurer pour prouver à une partie de ses militants qu'il est capable de le faire. La CSG lui en fournit le prétexte et il le saisit.
Je dis bien le prétexte, car je ne peux pas croire que le Parti communiste soit très fier de s'élever contre une mesure qui se traduira par une amélioration nette et immédiate du pouvoir d'achat des bas et des moyens salaires.
Prétexte encore que votre crainte d'une mainmise de l'Etat sur la protection sociale car, autant je peux la comprendre, et même la partager, autant je réaffirme que tel n'est pas et ne peut pas être le cas dans le texte qui vous est soumis.
Et cela ne pourrait changer qu'avec un autre texte et un autre gouvernement, ce qui devrait vous conduire à souhaiter longue vie et à ce projet de loi et à ce gouvernement.
Mais je ne voudrais pas réduire cet événement à ce qu'il a d'instantané.
Dans quelques semaines, interviendra le soixante-dixième anniversaire du congrès de Tours. Soixante-dix ans qui, comme Léon Blum l'avait anticipé et annoncé, vous ont vus vous fourvoyer sur les chemins de traverse d'une histoire dramatique.
Vous l'avez fait avec une sincérite indiscutable mais également avec aveuglement. Vos militants l'ont fait avec dévouement, mais vous les avez fait persévérer dans des erreurs qui les laissent aujourd'hui desemparés. Et, quand tout s'écroule autour de vous, ne reste plus qu'un appareil solide, expérimenté, mais qui tourne en rond faute d'être en prise sur la société.

Vous vous apprêtez à franchir tout à l'heure une étape symbolique quand, à l'appel alphabétique des votes, on verra Georges Marchais emboîter sagement le pas de Raymond Marcellin.
Cela pourrait prêter à sourire si ce n'était si triste.
Vous le savez, je n'ai certes jamais été communiste, jamais non plus procommuniste ni anticommuniste, seulement socialiste et fier de l'être.
Pourtant, les premières difficultés que j'ai eues dans ma vie politique, c'est Guy Mollet qui me les a faites, dès 1952, lorsqu'à la tête des étudiants socialistes je prônais et pratiquais l'unité d'action avec les étudiants communistes, notamment - déjà- dans le combat contre Jean-Marie Le Pen .
Depuis, ma ligne n'a pas changé. Mon choix a toujours été de travailler à rassembler toute la gauche. Il ne sera jamais de passer sous quelques fourches caudines que ce soit.
Nous n'allons pas toujours aussi vite et aussi loin que vous pourriez le souhaiter, et nous aussi d'ailleurs. Mais nous allons toujours plus vite et plus loin que vous n'avez jamais été capables d'aller seuls.
Qu'avez-vous fait de ces soixante-dix ans ? Beaucoup pour freiner le mieux au nom de l'exigence du bien. Mais bien peu au regard des espoirs que vous avez voulu incarner, de la force militante dont vous avez disposé naguère.
Et, si je vous dis ma tristesse, c'est parce que je sais que ceux qui vous soutiennent encore de leur ardeur et de leur suffrage, sont des gens qui restent habités d'un espoir, qui connaissent l'injustice et veulent la combattre, qui sont mobilisables pour toutes les luttes de la gauche et que nous refuserons toujours d'inscrire par pertes et profits des combats du progrès.
Ne les laissez pas en butte à ce dilemme où ils n'ont pas d'autre choix que celui de s'isoler ou bien de vous quitter.
Dès demain matin, je souhaite vous voir reprendre la place que vous n'auriez jamais dû quitter. Dès votre congrès, je souhaite vous voir clarifier vos positions en les rendant plus constructives.

Les progrès auxquels notre pays aspire sont trop importants pour qu'on puisse se passer de quiconque pourrait les soutenir.
Dans une situation pouvant à tout moment devenir incontrôlable, nous n'avons cessé de rechercher le dialogue puis de l'accompagner de mesures énergiques. Les signes forts qu'ont émis le président de la République et le gouvernement ont fait comprendre aux jeunes que leur message était clairement reçu. Il en a résulté une diminution sensible de la tension et un espoir nouveau. Bien imprudent celui qui s'en contenterait et qui crierait victoire, mais au moins des perspectives prometteuses ont-elles été tracées.
Et, de toutes façons, l'angoisse de nos jeunes lycéens, c'est d'abord celle de leur avenir, de leur emploi, de leur place dans la société française.
La revitalisation de notre système educatif est essentielle. Elle est bien engagée. Elle ne saurait suffire.
C'est toute une politique, tenacement continuée qui, assurant à la fois la croissance, l'emploi, la qualification et la rénovation de toutes nos banlieues, redonnera aux jeunes l'espoir d'un avenir conforté, et rendra à la France les moyens d'une générosite dont les jeunes d'aujourd'hui attendent qu'elle donne l'exemple au monde entier.
En ce qui nous concerne, nous sommes et nous resterons fidèles à nos valeurs et à notre démarche, celle qui privilégie la réforme vraie et non l'agitation stérile.
Alors, si vous voulez un gouvernement qui parle plus qu'il n'agit, censurez-nous !
Si vous voulez un gouvernement qui fait chaque semaine une annonce nouvelle sans se soucier de continuité dans l'effort, censurez-nous !

Si vous voulez un gouvernement qui s'agite frénétiquement sans autre souci que de faire parler de lui chaque jour dans les médias, censurez-nous !
Si vous voulez un gouvernement qui confonde ambition et rodomontades, qui prétende pouvoir faire tout, tout de suite et pour tout le monde, pour ensuite préférer la procrastination, censurez-nous !
Mais nous, nous continuerons de croire que gouverner c'est choisir, et qu'il vaut mieux choisir les solutions réelles, qui peuvent être longues, plutôt que de céder par démagogie aux impatiences de l'instant, si légitimes soient-elles.
Nous continuerons, et d'autant plus si la croissance reprend et que l'horizon international s'éclaircit, à œuvrer a la justice et au bien-être des Français.

Mais je ne vous promets pas un avenir radieux et sans efforts. Je ne vous annonce pas un parcours semé de pétales de lys et de rose.
Je peux vous garantir, en revanche, si le ralentissement de la croissance mondiale se confirme, une rigueur maintenue.
Je peux vous garantir une maîtrise des dépenses de santé qui nous obligera tous à des efforts de tous ordres, pour que cela s'accompagne du maintien à un haut niveau, et pour tous, de la qualité des soins.
Je peux vous garantir que le système de retraite explosera dans quinze ans si nous ne prenons pas, à l'issue du tout prochain débat que j'ai annoncé, les mesures qui pourront l'éviter.
Je peux vous garantir encore que des politiques aussi difficiles, aussi compliquées, aussi ambitieuses que la politique de la ville ou la réforme en profondeur de l'Education nationale seront longues à accoucher d'une société nouvelle et que, dans l'intervalle, il y aura sans doute encore d'autres poussées de fièvre.
Mais nous maintiendrons, car nous ne réformons pas à la petite semaine, plutôt à l'échelle de la décennie.
Je peux vous garantir enfin que toutes ces difficultés seraient considérablement aggravées, et doublées de mort et de douleur, si demain, après-demain ou plus tard, une guerre éclatait dans le Golfe.
Une solution pacifique nous épargnera le sang et les larmes. Mais rien, je dis bien rien, ne nous dispensera de la sueur.
Quoi que l'avenir nous réserve, deux choses en tout cas sont certaines : d'une part, toutes les décisions prises le seront, comme toujours, dans la clarté et la concertation ; d'autre part, elles seront toutes guidées par le souci d'une juste repartition des efforts et de leurs fruits.
La France pourra franchir tous les obstacles, mais nous ne le ferons pas en sautillant, ni en nous crispant dans le refus des réformes nécessaires ou dans l'impatience de leurs résultats, pas davantage en sous-estimant la durée et l'exigence de continuité.
Le président de la République a choisi d'engager le gouvernement dans une politique volontaire, continue et déterminée. Vous pourriez peut-être faire tomber le gouvernement. Vous ne pouvez pas faire diminuer ces exigences.
C'est justement parce que cette tâche est ample et ambitieuse, parce qu'elle requiert autant d'humilité que de persévérance, que j'aspire à la poursuivre. (...)
Ce n'est pas dans un cartel de "non" que je conçois, moi, ni les institutions de la République ni l'avenir de la France.
Au contraire, fort du soutien de tous les socialistes et de nombreux hommes et femmes de progrès, fort du travail acharné de tous les membres du gouvernement, fort de la confiance de François Mitterrand, j'entends dès demain continuer la route, au-delà des difficultés naturelles ou artificielles, sur le chemin qui, seul, en dépit des obstacles et des embuches, préparera la France et les Français au futur que nous souhaitons pour eux, dans la justice et la prospérité.

Communiqué d'Henri Emmanuelli

secrétaire national, ancien ministre des DOM-TOM

L'utilisation du qualificatif de "république bananière" par les députés de droite, et notamment par M. Bernard Pons, au prétexte que des parlementaires d'outre-mer n'ont pas voté la censure, est inadmissible.
On ne voit pas en quoi le fait que des députés d'outre-mer -élus comme les autres- qui soutiennent le gouvernement, devrait donner lieu à des appréciations particulières si ce n'est à considérer qu'ils constituent une espèce à part, avec tout ce que cela comporte d'arrière-pensées inquiétantes.
Une fois de plus, la droite affiche son mépris, à la limite du racisme, à l' égard de nos compatriotes des départements et territoires d'outre-mer.
Ce n'est malheureusement pas la première fois...